

## Qu'est-ce qu'un « Avis de document enregistré » ?

Il s'agit d'un avis envoyé aux abonnés inscrits chaque fois qu'un acte de transfert, document relatif à un acte de transfert, hypothèque ou document relatif à une hypothèque a été enregistré par rapport à une propriété spécifique dans la ville de New York. Vous devez vous inscrire pour recevoir des avis. Les propriétaires et leurs agents (y compris un enfant, l'époux(se) ou le(a) concubin(e) du propriétaire s'ils sont délégués), l'agent de gestion, l'avocat du propriétaire, le titulaire de privilège ou les exécuteurs/administrateurs du bien immobilier ou le titulaire du privilège de la propriété devraient s'inscrire pour recevoir des avis sur les documents enregistrés relatifs à la propriété. L'avis sera généralement envoyé le jour après l'enregistrement du document. **Remarque : le Département des finances est tenu d'enregistrer tous les documents répondant aux exigences relatives à l'enregistrement.**

## Pourquoi devrai-je m'inscrire pour recevoir des avis ?

La réception d'un « Avis de document enregistré » avertira les propriétaires inscrits lorsque des documents seront enregistrés à leur insu et leur permettra de prendre des mesures pour limiter les dommages causés par l'enregistrement d'un document frauduleux.

## Comment puis-je m'inscrire ?

L'inscription est simple et rapide. Inscrivez-vous électroniquement en allant sur le site Web du Département des finances, [www.nyc.gov/finance](http://www.nyc.gov/finance), ou sur le site Web de l'ACRIS, [www.nyc.gov/acris](http://www.nyc.gov/acris) et cliquez sur le lien « Avis de document enregistré ». Vous pouvez vous inscrire en utilisant l'adresse de votre propriété ou le numéro de bloc et de lot. Vous pourrez également envoyer un formulaire d'« Avis de document enregistré par courrier » rempli qui est disponible sur notre site Web ou au 311.

## Puis-je m'inscrire pour recevoir des avis pour plus d'une propriété à la fois ?

Non. Vous devez vous inscrire séparément pour chaque propriété.

## L'inscription est-elle payante ?

L'inscription et la réception d'avis envoyés par e-mail ou courrier postal sont gratuites. Cependant, les SMS sont facturés au tarif habituel (veuillez consulter votre opérateur).

## Combien de temps mon abonnement durera-t-il ?

Votre abonnement restera effectif jusqu'à ce que vous vous désabonnerez.

## Que faire si je ne souhaite plus recevoir d'informations sur une propriété particulière ?

Vous devez « supprimer » vos informations d'abonnement en allant sur le site Web du Département des finances de la ville de New York [www.nyc.gov/finance](http://www.nyc.gov/finance) et sur le site Web de l'ACRIS, [www.nyc.gov/acris](http://www.nyc.gov/acris) et cliquer sur le lien « Avis de document enregistré ». Vous pourrez également supprimer votre abonnement en envoyant un formulaire d'« Avis de document enregistré par courrier » rempli qui est disponible sur notre site Web ou au 311.

## Recevrai-je un avis pour chaque document enregistré sur la propriété ?

Non, un « Avis de document enregistré » sera envoyé uniquement lorsque les documents suivants auront été enregistrés :

### Acte de transfert et documents relatifs à un acte de transfert

- Accord
- Droit relatif à la propriété du dessus
- Procédure d'expropriation
- Déclaration d'appartement
- Acte confirmatoire
- Contrat de vente
- Acte de correction
- Ordonnance du tribunal
- Acte de transfert
- Acte de transfert In Rem
- Jugement
- Acte de domaine viager
- Mémoire de contrat
- Procuration
- Acte de fiducie-sûreté d'investissement immobilier
- Révocation de procuration
- Accord divers
- Affectation d'unité

### Hypothèque et documents relatifs à une hypothèque

- Accord
- Hypothèque collatérale
- Hypothèque de correction
- Ordonnance du tribunal
- UCC1 initial (état financier)
- Jugement
- Hypothèque
- Hypothèque et consolidation
- Accord d'étalonnage d'hypothèque
- Acquiescement d'hypothèque
- Subordination d'hypothèque
- Hypothèque diverse

**Un propriétaire (ou le délégué) d'une unité de coopérative d'habitation individuelle ou à temps partagé doit-il s'inscrire ?**

Nous déconseillons aux propriétaires (ou délégués) de s'inscrire car les unités de coopératives d'habitation ou à temps partagé ne possèdent pas de numéro de bloc et de lot unique. Si un propriétaire (ou délégué) d'une unité de coopérative d'habitation ou à temps partagé s'inscrit pour recevoir des avis, l'abonnement sera uniquement pour tout le bâtiment. Le déclarant recevra un Avis de documents enregistrés qui concernera tout le bâtiment et non pas un seul appartement ou temps partagé. Ceci pourrait donner lieu à de grands nombres d'avis inutiles.

**Que faire si je reçois un « Avis de document enregistré » et que la propriété est à Manhattan (Comté de New York), dans le Bronx, Brooklyn (Comté de Kings) ou le Queens ?**

Vous devriez :

1. Aller sur le site Web [www.nyc.gov/acris](http://www.nyc.gov/acris) et cliquer sur « Chercher des enregistrements de propriété ».
2. Saisir l'arrondissement, le numéro du bloc et du lot de la propriété pour revoir le document pour lequel vous avez reçu un « Avis de document enregistré ». (Si vous n'avez pas accès à un ordinateur vous pourrez vous rendre dans l'un des centres d'Enregistrement de la ville ci-dessous.)
3. Si vous partagez cette propriété avec une ou plusieurs parties, vous souhaitez peut-être les contacter pour savoir si elles connaissent l'existence du document pour lequel vous recevez l'avis.

**Que faire si je reçois un « Avis de document enregistré » et que la propriété est à Staten Island (Comté de Richmond) ?**

Si la propriété est à Staten Island, vous devez vous rendre au Bureau du Secrétaire du Comté de Richmond pour voir un exemplaire du document enregistré.

**Que se passera-t-il après mon inscription à la réception d'avis ?**

Immédiatement après l'enregistrement, vous recevrez un e-mail généré automatiquement confirmant que vous avez choisi de recevoir des avis par e-mail lorsque des documents sont enregistrés par rapport au BBL entré. Si vous ne recevez pas cet e-mail dans un délai de 15 minutes, veuillez vérifier que vous avez saisi l'adresse e-mail correcte. Si l'adresse e-mail que vous avez saisie (dans l'écran de confirmation) est incorrecte, vous devriez vous inscrire à nouveau pour recevoir des avis à l'adresse e-mail correcte. Si vous avez utilisé l'adresse e-mail correcte, veuillez vérifier votre dossier spam car le filtre antispam et de courrier que vous utilisez peut placer ces e-mails directement dans votre dossier spam. Afin d'éviter que cela ne se reproduise, veuillez ajouter [acrisnrd@finance.nyc.gov](mailto:acrisnrd@finance.nyc.gov) à votre liste des envoyeurs de confiance. Si l'adresse e-mail que vous saisissez est correcte et que l'e-mail ne se trouve pas dans votre dossier spam, appelez le 311.

Si vous avez demandé un abonnement aux avis pour un BBL, vous serez averti par e-mail de tout acte de transfert, document relatif à un acte de transfert, hypothèque ou document relatif à une hypothèque enregistré par rapport à ce BBL le jour de l'inscription. L'e-mail contiendra une référence au(x) document(s) enregistré(s) le jour précédent.

Si vous vous inscrivez en déposant une demande d' « Avis de document enregistré par courrier », vous recevrez une confirmation de votre inscription par courrier et recevrez des avis par courrier lorsque des documents seront enregistrés pour le BBL entré. Si vous ne recevez pas de confirmation dans un délai de deux semaines, appelez le 311.

**Que se passera-t-il après une demande de suppression d'abonnement ?**

Immédiatement après la demande de suppression, vous recevrez un e-mail généré automatiquement confirmant que vous avez choisi de ne plus recevoir d'avis par e-mail lorsque des documents sont enregistrés par rapport au BBL entré. Si vous ne recevez pas cet e-mail dans un délai de 15 minutes, veuillez vérifier que vous avez saisi l'adresse e-mail correcte. Si l'adresse e-mail que vous avez saisie (dans l'écran de confirmation) est incorrecte, vous devriez vous inscrire à nouveau pour recevoir des avis à l'adresse e-mail correcte. Si vous avez utilisé l'adresse e-mail correcte, veuillez vérifier votre dossier spam car le filtre antispam et de courrier que vous utilisez peut placer ces e-mails directement dans votre dossier spam. Si vous avez demandé la suppression d'un abonnement existant pour un BBL et tout acte de transfert, hypothèque ou document relatif à une hypothèque enregistré par rapport à ce BBL le jour de la demande de suppression, vous recevrez un avis par e-mail ; cependant, vous ne recevrez plus aucun avis pour d'autres enregistrements sauf si vous vous réinscrivez.

Si vous demandez une suppression d'abonnement en déposant une demande d' « Avis de document enregistré par courrier », vous recevrez une confirmation par courrier de votre demande de ne plus recevoir d'avis lorsque des documents sont enregistrés pour le BBL entré. Si vous ne recevez pas de confirmation dans un délai de deux semaines, appelez le 311.

**Après l'examen du document, que dois-je faire ?**

1. Si vous connaissez l'existence du document enregistré et qu'il est correct, vous n'avez rien à faire.
2. Si le document est incorrect ou si vous n'étiez pas au courant de son existence, appelez le 311. Si vous appelez en dehors de la ville de New York, appelez le 212-NEW-YORK ou le 212-639-9675. Le représentant du centre d'appels vous adressera à l'agence compétente qui vous aidera à résoudre votre problème.

**Avis de non-responsabilité**

Le Département des finances n'assume aucune responsabilité quant à tout défaut de fourniture de l'avis de documents enregistrés demandé quant à la propriété pour laquelle vous vous inscrivez pour recevoir des avis. La ville de New York, y compris le Département des finances et le secrétaire du Comté de Richmond, n'assume aucune responsabilité quant à l'exécution de son obligation légale à l'enregistrement de documents, même si ces documents seront éventuellement déterminés comme erronés, frauduleux ou invalides.

**Département des finances • Division des documents relatifs aux terres • Centres d'enregistrement de la ville****MANHATTAN**

66 John Street, 13<sup>th</sup> Floor  
New York, NY 10038

**BRONX**

3030 Third Avenue, Room 280  
Bronx, NY 10455

**BROOKLYN**

210 Joralemon Street, Room 2  
Brooklyn, NY 11201

**QUEENS**

144-06 94<sup>th</sup> Avenue  
Jamaica, NY 11435

---

**BUREAU DU SECRÉTAIRE DU COMTÉ DE RICHMOND**

130 Stuyvesant Place  
Staten Island, N.Y. 10301